

ne fut que plus décisive. L'amour de la jeune fille s'accrut de toute la reconnaissance qu'elle devait à l'homme qui venait de lui sauver la vie.

Cédant à ses sollicitations, elle promet de fuir avec lui, si elle échouait dans une dernière démarche pour obtenir de son père qu'il renonçât à son odieux projet.

Le père refusa de nouveau de rompre son engagement avec le comte de La Roche, et la malheureuse se disposa de son côté à exécuter sa promesse.

A la soirée, elle s'échappe du manoir paternel, se rend à l'endroit que son amant lui a indiqué, et l'y trouve tenant par la bride un beau cheval noir sur lequel ils montent tous deux. Le jeune seigneur, avec sa bien-aimée en croupe, prend le chemin d'Houffalize, où un oncle, disait-il, consentait à les recueillir.

Mais le seigneur de Bérisménil avait été informé de l'évasion de son enfant, et, monté sur son meilleur coursier, il s'était mis à la poursuite des fugitifs. Ceux-ci ne tardent pas à l'entendre, et le jeune homme s'aperçoit avec terreur qu'il gagne du terrain sur eux.

Alors il remet à sa compagne, mieux placée que lui pour écarter le persécuteur, la lame acérée qu'il porte au côté, la suppliant d'en faire usage. D'abord, elle résiste à ses prières ; mais, au moment où son père étend le bras pour la saisir, éperdue, elle se décide à frapper.

Le coup est à peine porté que le tonnerre éclate, et, à la lueur qui fend la nue, la malheureuse voit son père rouler sur le sol. En même temps, elle s'aperçoit que son fiancé est en feu ; elle sent brûler, sans se consumer, ce corps qu'elle embrasse et auquel elle reste attachée par une force surhumaine ; elle voit aussi le cheval noir accélérer encore sa course au lieu de s'arrêter, abandonner le chemin de Houffalize, et tourner à droite pour se diriger vers la rivière.

C'est que le jeune seigneur de Samrée, pour trouver le moyen de se venger du seigneur de Bérisménil, a conclu un pacte avec l'enfer ; ce cheval noir n'est autre que Satan en personne, qui emporte le couple criminel ; parvenu au bord de l'Ourthe, il se précipite, avec son double fardeau, dans un gouffre qui s'ouvre pour les recevoir et se referme sur eux.

Depuis lors, — et le tragique événement s'est passé il y a bien des siècles, — un spectre, couvert d'un blanc linceul et traînant de lourdes chaînes, vient chaque nuit errer sur ce chemin ; la coupable

châtelaine sort du gouffre où elle s'est engloutie, et cherche à regagner le manoir de Bérisménil.

Jamais elle ne peut dépasser la croix qui, plantée au bord du chemin, conserve le souvenir de son parricide.

PIMPURNIAUX [Adolphe BORGNET] : *Guide du voyageur en Ardennes*. Tome I (Bruxelles, 1858), p. 182-185.





Documents et Notices

Un Prince wallon. — A propos d'une phrase du *Coup d'œil sur Belœil*, — dont nous avons donné il y a quelques années une nouvelle édition — phrase dans laquelle le Feld-maréchal Prince de Ligne parle agréablement du sirocco et des vallons embaumés de la Provence, M. Louis Piérard se demandait, dans un bel article sur *Les Wallons à Orange*, si le prince de Ligne avait réellement visité cette enchantresse région de France.

Il n'entre pas dans nos intentions d'élucider ici cette question. Si nous y faisons allusion, c'est simplement pour souligner que nous ne sommes pas seuls à revendiquer en cet écrivain grand seigneur, le plus spirituel et le plus français de nos littérateurs belges,..... un Wallon.

Wallon d'origine — bien que né à Bruxelles — par ses jeunes années écoulées à la résidence séculaire de ses ancêtres, wallon par goût et naturellement, car il aime le séjour délicieux de ce coin de terre wallonne dont il va accentuer la beauté.

Il aime le « parler » de Belœil : ce causeur distingué, favori des cours européennes, se délecte, au sortir des brillantes réunions de Versailles, à s'entretenir avec « Madame Gauthier, la paysanne de Belœil la plus fidèle à l'accent wallon. »

Dans sa correspondance avec M. Schœpfflin, le célèbre antiquaire et historiographe allemand, où le prince s'occupe des anciennes voies romaines et discute les vestiges du passage de César dans ses terres, il s'inquiète aussi de l'origine du mot « wallon » :

« Nous ignorons même jusqu'à l'origine de nos noms. Personne ne peut dire pourquoi celui de *Wallons* nous est venu ; c'est ce que les Romains appelaient *Nerviens* et ce ne peut être que cela. Mais, par l'usage que l'histoire en a fait depuis, il paraît qu'on a appelé ainsi tout ce qui parle français dans les Pays-Bas autrichiens, et les voisins des Nerviens, comme les Éburons, les Aduatiques, y sont compris. De là ces anciennes bandes wallonnes, si fameuses autrefois, les gardes

» wallonnes qui se sont fait tant d'honneur à un service où on se connaît
 » en bravoure, et les régiments wallons qui ont servi avec tant d'honneur dans nos armées. Il y en a qui portent ce nom encore dans celles de Naples, de France et de Hollande. On dit, dans ce pays-là, l'église wallonne ; et wallon, qui vient de je ne sais où, est assurément bien connu. Dans le pays où l'on parle wallon, c'est-à-dire mauvais français, on prononce *ouallon*, parce qu'on l'écrit par un *w*. »

Quelque idée qu'on puisse émettre, à l'heure actuelle, sur ces lignes, écrites à la fin du XVIII^e siècle par « le prince charmant », ne sont-elles pas bien précieuses pour nous, non seulement en le montrant très fier de se reconnaître wallon, mais en témoignant, chez ce grand seigneur, de préoccupations qui le classent déjà au nombre des wallonisants.

Il s'est intéressé également à la question de l'enrichissement de la « langue des cours » par les apports des dialectes provinciaux. Il ne veut pas qu'on s'estime bon royaliste en méprisant le néologisme ; il veut qu'on profite des mots excellents que hasardent souvent les étrangers, les provinciaux, « mots qui valent mieux que ceux que nous disions et qu'il faudrait garder. »

» Qu'on cherche, écrit-il, dans le jargon des provinces ; cela joint à Montaigne, Montluc, Amyot, les fabliaux et les vieilles romances, rendrait la langue plus riche de trois quarts.

» Il y a dans les patois des mots inventés par la nature et qui la peignent à merveille par une sorte d'imitation de la chose qu'ils expriment. »

Le prince Charles-Joseph de Ligne a été étudié sous les points de vue les plus divers, mais il ne l'a pas encore été spécialement en tant que grand seigneur wallon, propriétaire d'un immense domaine, dans sa vie à la campagne, — et cette étude à laquelle nous consacrons nos loisirs, avec un plaisir sans cesse accru par la découverte de documents inédits nous espérons qu'elle pourra former une contribution émue et intéressante à l'histoire intime et pittoresque d'un coin fameux de notre chère Wallonie.

FÉLICIEŒ LEURIDANT.

• • •

Justice d'autrefois. — En 1548, Jennon, épouse de Pirard d'Engis le jeune, dit d'Amay, fut emprisonnée à Huy, pour avoir dissimulé l'accouchement de sa fille et caché le nouveau-né. Après avoir été exposée au carcan pendant une heure, elle dut, le lendemain, faire amende honorable à l'église de sa paroisse.

Voici le document avec toute sa saveur originale :

Disons et recordons, sauvons et gardons que le premier de décembre XV^e XLVIII, maieur, Oultremont, eschevins, Brialmont, Saive, Ploene et Marez, la dite Jennon at esté jugié pour ses démerittes devoir le dit jour meisme estre mise au carcan unne heure durante, et desseur sa tête, attachiet ung billet de pappier escript en grosse lettre, la cause

pourquoy elle serait illecque mise en sorte qui serat subscript et de comparoir le jour de lendemain premir dimanche des adventz à son église et paroiche à piedz nudz, avecque une chandelle de cirre ardante en ses mains et illecque devant le vénérable saint sacrement pryer Dieu mercy pour de ses meffaitz. Le contenu de billet attachiet à carkan s'ensiet « Je suis icy mise pour avoir recellé l'enffantement de ma fille et pour avoir fait porter l'enfant d'icelle non baptisé et le mettre en lieu obscure et péril de sa vie, sains l'avoir nunchiet [annoncé] et fait scavoir à personne que ce soit, et pour avoir maintenu contre la vérité qui en estoit apparante. » Lequel jugement at esté accomplie (1).

D^r FERD. TIHON.

* * *

Chanoines et actrices, au temps passé. — N'est-il pas amusant (honne soit qui mal y pense !) cet échange de lettres entre un tréfoncier de Saint-Lambert et le secrétaire du Conseil privé de l'Evêque de Liège, à propos d'une actrice qui désirait entrer au théâtre de notre ville, vers 1793-1794 ?

Les documents sont authentiques, ayant été transcrits par nous d'après un dossier des archives du Conseil privé, se trouvant au dépôt de l'Etat à Liège.

A M. de Chestret, secrétaire du Conseil privé de S. A. C[elsissime] l'Evêque de Liège.

De la part d'un Tréfoncier de la Cathédrale de Liège, n'allez pas dire : de quoi je me melle, je vous en prie, mais ayez égard à ma prière, je vous en prie encore.

Un officier-général est sollicité de procurer de l'emploi à votre théâtre pour une Demoiselle J^{le} Marie, fameuse actrice au comique et opéra ; très célèbre surtout près vous par royalisme. Il m'a résigné ses sollicitations et me voilà solliciteur pour une belle que je ne connais pas et que je ne connaîtrai probablement jamais, quoi qu'il arrive.

Je me mets donc à vos pieds, et la Princesse se mettra où vous voudrez et sur tel pied que vous voudrez, pour obtenir votre protection et vous en témoigner sa reconnaissance. On dit qu'elle est belle autant que pleine de talents. Et on proteste qu'elle ne sera pas ingrate ; pour moi je ne vois qu'une royaliste qui mérite vos bontés. — Daignez nous exaucer.

Réponse de Chestret : elle ne manque d'esprit, de ce bel esprit tout à fait XVIII^e siècle.

Autrefois, mon cher comte, je n'aurais pu résister aux charmes ni de votre lettre ni de son objet ! Mais aujourd'hui c'est un peu différent.

Je vous dirai donc que n'ayant plus fréquenté la Comédie depuis ces quatre années de révolution, je n'y connais que la seule Directrice, Mad. Sablonne, qui n'est ni jeune, ni jolie, mais qui étant brave, bonne roya-

(1) Cour de Huy. Œuvres, Reg. 23 de 1566-1569 ; fol. 387.

liste et se conduisant bien, mérite de conserver le privilège qu'elle a d'ailleurs obtenu pour trois ans.

C'est donc à cette directrice que devra s'adresser votre nouvelle princesse avec ses talents et sa beauté, et si elle peut s'accorder avec la directrice, il en résultera l'emploi que désire cette belle, pour qui un aimable tréfoncier s'intéresse, quoiqu'il..... ne la connaisse pas et ne la connaîtra probablement jamais !..... Si cependant elle arrivait avec toute sa *gratitude*, que deviendrait la *probabilité* ? Plaisanterie à part, je ne suis plus de la Comédie, sinon par le privilège pour le bon ordre et pour y envoyer la police, lorsqu'il y a, comme à présent, cabale au sujet de deux jolies actrices. Que sera-ce dans le cas d'une troisième ? Je vous en fais juge, mon très cher grand Théologal !

Félix MAGNETTE.





LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS.

Le Timbre-Poste

Monsieur et Madame Pondoix, retirés après goûter dans le jardinet de leur cottage, digéraient en commun, le regard perdu dans les entrelacs d'une céramique qui délimitait de teintes criardes les parterres odoriférants entretenus jalousement par M^r Pondoix.

Le soleil indiscret dorait d'un rayon irrévérencieux la cheville épaisse de Madame Pondoix étendue lourdement sur le cannage d'un rocking-chair délabré. Une brise légère semblait insuffler à M^r Pondoix de folles idées : soucieux d'imiter les forts, il ne dédaignait pas de confier à son doigt preste la mission d'accompagner le soleil dans son incursion autour du peton de sa femme. C'était un divertissement de tout repos ; il jugeait que ses plantes et ses fleurs avaient, le jour durant, requis une quantité suffisante de soins et d'attentions et avant que d'y revenir pour la toilette du soir, il éprouvait une joie légitime quoique diabolique à provoquer chez M^{me} Pondoix de petits cris stridents et calins, de cette calinerie sur le retour, si délectable et si avide de se faire suivre d'un effarouchement bien joué.

Les cinquante-cinq printemps de l'épouse corroboraient délicieusement les soixante hivers de Monsieur. De rarissimes querelles anodines avaient jusqu'alors assuré à leur tendresse une valeur indélébile ; ils négligeaient à présent d'en provoquer de nouvelles, estimant judicieusement qu'ils avaient passé l'âge des excitations malignes.

Pourtant, en cet après-midi radieux, troublant le calme acquis de leur crépuscule, une contrariété plissait insidieusement le front de Madame. Ses petits doigts gros et blancs tapotaient nerveusement le mince accoudoir du rocking-chair, et si d'habitude elle souriait aux entreprises maritales, le sourire de ce moment déployait des lignes peu moelleuses, dont n'était pas responsable le fameux outrage des ans.

— Tu parais agitée, ma chérie, prononça timidement l'excellent mari.

— Il y a de quoi, riposta l'épouse.

Puis ce fut le silence gêné et poussif mijotant dans une atmosphère trouble que ne parvint pas à clarifier la fraîcheur de la brise et le vol des mouchettes.

Quel événement soudain taquinait la fraîcheur poudrederisée de cette bourgeoise cossue et replète ? Monsieur Pondoix redoutait de s'aventurer dans des recherches pénibles d'où sa tranquillité pouvait sortir endommagée. Le geste rare, il attendit patiemment que l'explication vint d'elle-même, précipitée et haletante peut-être, à cause de la rareté du fait.

Cependant, face à eux, une silhouette légère et sautillante s'appuya tout à coup au chambranle d'une porte dont le rectangle creux laissait apercevoir des fourneaux brillant d'une noirceur vernie que délimitaient des baguettes de cuivre poli. De cette silhouette insoucieuse — la servante — Madame Pondoix, d'une main chargée d'or, précisa le contour dans l'air malléable. Puis elle grommela en guise de légende sous le profil qu'elle venait d'ébaucher :

— Nous sommes bien lotis ! Ça veut être payé 45 frs par mois, et ça roule ! Oui, mon ami, je l'ai surprise en train de bécoter le laitier. Notre habitation est distante de toute autre d'au moins un quart d'heure. Si ce laitier, sous des dehors bon enfant, cachait une âme et des projets d'apache ?... La servante, pour ces gens-là, c'est la clef !... clef inconsciente parfois... complice et criminelle souvent ! Ah ! mon ami, ne vois-tu pas que désormais nous courrons le risque d'être assassinés, déchiquetés....

— Elise est si jeune.

— Je te conseille bien de prendre sa défense... les hommes sont tous semblables... Quant tu es absent, suis-je en sécurité, moi ?

— Remplace-la !

— Ce serait aisé ma foi — les servantes filent toutes à l'Exposition... On n'en trouvera plus une seconde qui consente à venir s'enterrer dans un trou...

— ... Sans laitier.

— Oh ! tu m'ennuies... Si j'étais bien certaine de pouvoir en dénicher une vieille, laide...

— Ah ! non, merci.

— M^r Pondoix, vous êtes bien volage ce soir !

— Mais si tout au moins, tu menaçais cette fille de la congédier ?...

— C'est fait.

— Elle craint ses parents. Si tu leur écrivais ?...

Le profil épais de M^{me} Pondoix se mut dans l'espace. De l'espérance chanta dans ses yeux. Plus amène, ses petits gros doigts caressant le solitaire qu'elle portait à l'oreille, elle émit, avec une réserve prudente :

— Peut-être... on pourrait essayer. Va chercher tout ce qu'il faut pour écrire.

Quand elle fut en présence de l'écritoire et de son papier teinté, elle assembla ses idées.

Comment allait-elle expliquer aux parents d'Elise, à ces braves campagnards, que leur fille n'était plus l'ange pur de jadis ? Dès qu'il s'agit de transcrire les propos expulsés, on voudrait à part soi avoir retenu sa langue, le vilain moteur. Cette réflexion, M^r Pondoix la partageait à coup sûr, en égoïste, certain que sa culture moyenne lui ferait une obligation morale de venir au secours de sa femme, dans la rédaction de la missive. De son côté, M^{me} Pondoix, soucieuse de ne point paraître trop inexpérimentée, formulait à l'intérieur de son crâne imposant une phrase incisive, grandiloquente, commençant par ces mots :

« Monsieur et Madame, la confiance que nous avons placée, hélas !... » Ce beau début résonna sans tarder aux oreilles du mari.

— Tuidieu, fit-il, tu es tragique...

— Au lieu de railler, interrompit l'épouse, tu ferais mieux de me dicter la suite.

M^r Pondoix regretta son intervention malencontreuse qui le contraignait à entrer en lice sur le champ. Néanmoins, se gonflant d'importance pour illusionner sa femme sur l'intérêt qu'il devait décernement apporter à cette affaire, il articula :

— « La confiance que nous avons placée, hélas, en votre fille, sombre sous le coup d'un choc redoutable... »

Madame Pondoix, du coin de l'œil, s'assura que son mari parlait sérieusement. Devant son air cérémonieux, elle prononça la réclame qu'elle achevait d'écrire :

— ... redoutable...

— « ... Redoutable. Un cambrioleur de cœurs et peut-être de coffres forts, a conté fleurette à Elise... »

— Les vieux ne comprendront pas... sois plus simple.

— Ecris : « ... A conté fleurette à Elise qui, librement — provoquante même — a goûté dans les bras du laitier... » C'est bien un laitier n'est-ce pas ? « les voluptés les plus impures ».

— Mais nous n'en savons rien ! s'écria Madame, épouvantée de cette accusation qu'aucune preuve n'étayait.

— Alors sapristi, n'écris rien si tu ne sais rien ! Il me semblait cependant que tout-à-l'heure...

— J'ai parlé d'un bécot... je n'ai vu qu'un bécot... assez langoureux, je l'avoue.

— C'est bien difficile à dire, cela ! ... Tous les bécots grands et petits, soit ; mais un seul bécot... à peine langoureux ! C'est une question de nuance.

— Voyons, mon ami, calme-toi. Réfléchis quelques instants. Lorsque sera prête la phrase que tu jugeras convenable, je la transcrirai docilement.

Cette attitude de soumission plut infiniment à M^r Pondoix. Avec autorité, il se cala dans le grand fauteuil d'osier et ferma les yeux à demi. Madame Pondoix, économe du temps comme du café ou de la cire, composa la suscription, puis saisit entre deux doigts le timbre-poste fané qui dormait au fond de son porte-monnaie, l'humecta lentement et l'appliqua dans l'angle de l'enveloppe parfumée au trèfle incarnat, non sans avoir communiqué vigoureusement l'empreinte de son pouce à la vignette indifférente du timbre-poste. Puis, silencieuse et passive, attendant l'oracle, elle « fit une pointe » à un petit crayon gainé d'or.

Monsieur Pondoix sortit de son recueillement très doucement et très timidement. Il prononça quelques syllabes. Décidément... ça n'allait pas. L'absence de verve maritale fut perçue par Madame Pondoix dont les traits se contractèrent de très vilaine sorte. Le sursis qu'elle avait accordé à l'imagination de son époux était largement éteint. Son prestige exigeait qu'elle substituât à sa docilité un sentiment agressif :

— Tu n'es pas fort, fit-elle, je vais agir seule.

M^r Pondoix l'arrêta d'un geste :

— Si cependant les parents d'Elise, saisis d'une sainte frousse, nous la reprenaient ?... Adieu alors les petits pois à la crème et la fameuse sauce aux échalottes. Vois-tu, ma bonne, à notre âge les

petits plats constituent une jouissance précieuse.... Je n'avais pas songé qu'ils pussent nous manquer.

— Ne suis-je pas là pour faire l'intérim ? Il ne sera pas difficile, quand tu en auras assez, de trouver un nouveau titulaire du rôle !

— Sans doute, sans doute... Mais Elise avait un je ne sais quoi !...

Monsieur Pondoix eut l'intuition qu'il commettrait une bévue en insistant : la jalousie peut-être veillait encore dans le cœur de l'épouse.

— *Genus irritabile*, murmura-t-il... Je vais soigner les plantes, cria-t-il en se dégageant de l'atmosphère lourde que créait leur perplexité.

Le soleil à présent s'entourait d'une pourpre voluptueuse. M^{me} Pondoix ne lui bouda point et les frissons du soir ravivèrent en elle les heures des fiançailles. Elle eut peur qu'en indisposant son mari, le souvenir de leur jeunesse se couvrit d'une ombre banale et cruelle, sorte d'avant-propos à la mésintelligence douloureuse. Les braves gens ! Monsieur fuyait le précipice ; Madame, plus forte, le regardait en face pour le braver....

Edouard Pondoix arrosait consciencieusement un plan d'œillets. Là-bas, au fond du jardin, la servante passa, très vive, un saladier en mains ; le soleil libéral mettait aussi une griserie d'amour sur la laiteuse clarté de ses joues. Elle allait vers l'époque d'amour alors que M^{me} Pondoix achevait d'en revenir. L'excellente maîtresse de maison comprit qu'elle ne devait puiser dans cette constatation qu'un motif de générosité. D'ailleurs, fermer un peu les yeux sur le bonheur d'autrui, n'était-ce pas en somme, de sa part, une preuve de reconnaissance envers le destin qui n'avait pas dédaigné de frapper jadis à sa porte pour lui distribuer les effluves de la jeunesse et de l'extase ? Madame Pondoix, passa sur son visage une dextre résignée ; puis, saisissant le feuillet qui devait allumer peut-être la discorde, elle le déchira et en émietta au vent les parcelles.

— Edouard, appela-t-elle, je n'écris pas. Je me bornerai à prendre des renseignements sur le laitier.

M^r Pondoix éclata d'un rire jovial et turbulent :

— Ça va bien. Écris au juge de paix ou au commissaire du canton !

Soudain il arrêta son rire au beau milieu de l'explosion : un nuage nouveau et imprévu glissait sur le regard limpide de l'épouse. Il voulut s'enquérir.

— C'est idiot, éclata M^{me} Pondoix : j'avais préparé l'adresse : voilà un timbre de dix centimes fichu !

L'économie néfaste de M^{me} Pondoix allait compromettre le beau geste de tout à l'heure... M^r Pondoix, homme de ressources, eut le trait de génie qui sauve les situations les plus épineuses :

— Élise, cria-t-il, apportez un récipient rempli d'eau bouillante !

Puis, s'approchant de sa femme, tendre et gamin :

— Console-toi, ma chérie ; nous allons le décoller !

PAUL MÉLOTTE.





Intermédiaire wallon

Questions

Mosan ou Meusien ? — JULES HELBIG s'attribue quelque part le mérite d'avoir créé le premier de ces mots, au profit d'un écrivain français. Celui-ci ne pouvait invoquer, quant à l'emploi d'un mot français, de meilleure autorité qu'un archéologue d'origine allemande.

Cependant, des Lorrains disent *meusien*, et cet adjectif possède une consonnance qui évoque celle de mille noms locaux de nos pays.

Avons-nous une raison particulière de ne pas dériver un adjectif de ce mot bien français : Meuse ?

FERN. M.

Abbés liégeois précepteurs à Vienne à la fin du XVIII^e siècle.

— En lisant les amusants *Voyages en différents pays de l'Europe en 1774, 1775 et 1776*, du jurisconsulte italien PILATI DE TASSULO (La Haye, 1777, 12^o, 2 vol.) je trouve cet amusant passage :

T. I, p. 19-20 : « Depuis que les prêtres italiens ont été chassés de Vienne, il n'y a presque plus de prêtres étrangers que du pays de Liège. Ces Liégeois sont demeurés comme gouverneurs d'enfants, quoiqu'ils soient les hommes les plus ignorants de la terre. Les seigneurs de Vienne s'imaginent que leurs enfants apprennent le François, quand un abbé liégeois leur enseigne son patois ; et c'est là la principale raison qui engage les Viennois à rechercher les Liégeois. »

A-t-on d'autres renseignements sur ces abbés liégeois, précepteurs à Vienne à la fin du XVIII^e siècle ?

PAUL BERGMANS.

Réponses

Un vers de Defrecheux. (ci-dessus, p. 57 et 96). — Quand j'avais dix-huit ans, j'éprouvais pour le poète de *Jocelyn* une admiration aussi

intense qu'exclusive. J'ai appris par cœur, à cette époque, à peu près tous ses vers, et je me souviens de ceux-ci, dans les *Derniers vers* qui terminent sa *Graziella* :

Son pas insouciant, indécis, balancé,
Flottait comme un flot libre où le jour est bercé
Ou courait pour courir, et sa voix argentine... etc.

Mais je n'ai nulle souvenance d'avoir vu nulle part, dans l'œuvre poétique du chantre de Milly, un vers dont le vers wallon de Defrecheux pût être la traduction, même involontairement rencontré.

J'aurais voulu consulter de nouveau tous mes livres de LAMARTINE. Ils ont été prêtés, et je n'ai pu sauver, de mon cher poète élyséen, que les *Méditations poétiques*. Mais je crois que ceux qui ont attribué le beau vers wallon de *Léyts-me plover* à l'inspiration Lamartinienne, ont surtout pensé à ces vers que je citais tantôt. Et alors, franchement, il faut de la bonne volonté pour trouver entre les deux images une étroite ressemblance.

R. T.

L'accent du nouveau Roi (ci-dessus p. 25 et 95). — Cet accent, si accent il y a, est bien l'accent wallon ; mais il est ordinairement peu perceptible et je ne crois pas trop m'avancer en préjugant que le collaborateur de *Wallonia* qui l'a reconnu est lui-même un Wallon de bonne souche. On peut constater que si le Roi parle le français avec, occasionnellement, un léger accent wallon, en revanche il donne au flamand un accent tudesque tout à fait rassurant pour le maintien de l'union entre les deux races nationales.

UN AUTRE TÉMOIN.

✻ ✻ J'ai pris mes renseignements : l'accent d'Albert I n'est pas dominant, mais il est incontestablement wallon. On en attribue l'origine à l'amitié méritée que le nouveau Roi professe de longue date pour M. J., lequel, malgré son terrible nom, est un Wallon authentique qui a lui-même conservé, de ses origines modestes, quelque chose de l'accent maternel.

LEGIA.

✻ ✻ [Nous prions instamment les lecteurs de bien vouloir inscrire sur leurs exemplaires les corrections déjà indiquées à l'« Errata » de la couverture du n^o 2 de février dernier, et notamment les deux suivantes : Page 24, alinéa 3^e, ligne 2^e, au lieu de *correcte*, lisez *courte* ; P. 26, article « Wallonie », 7^e ligne, au lieu de *suivront*, lisez *sèmeront*. — N. D. L. R].

Les cloches dans la tradition populaire (ci-dessus p. 59 et 97.) — Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'expression *tène tètène comme les clokes di Hénitchète* fasse allusion à un « Henischeid » bien connu au pays de

Vielsalm : le mot aura été importé au pays de Herve par les faucheurs et faneuses qui, rares aujourd'hui, venaient très nombreux il y a une trentaine années, de Malmédy, Vielsalm, etc., pour faire la fenaison à Thimister, à Clermont et environs.

D^r RANDAXHE.

Une chanson inédite de Philippe Lagrange (ci-dessus p. 130). — L'*Clau d'sirion* qu'il faut lire *Clau d'cirion* est un des clous en cire fichés dans le cierge pascal que l'on bénit le samedi-saint, veille de Pâques. On attribue diverses propriétés heureuses à ces clous comme aux parcelles du cierge lui-même. C'est un préservatif de la foudre, des maléfices, etc. (Voir DE REIFFENBERG, I, 242). Lorsque l'année commençait à Pâques, la transition d'une année à l'autre se faisait au moment de la bénédiction du cierge. C'est ainsi qu'un chirographe des archives d'Ath est daté : 1554, avant le chiron benoit, la veille des Pasques.

Quant au *golè d'ardjint*, je pense qu'il faut le remplacer par *goblè*, le gobelet d'argent. On raconte un peu partout des histoires de sorcières qui ont abandonné sur le terrain de leurs exploits un gobelet d'argent servant à leurs orgies. Il est même arrivé, comme il me fut conté à Nivelles, que le gobelet portait les armoiries d'une grande dame ! Une variante de cette légende a été contée dans *Wallonia*, IX (1901), p. 177.

JULES DEWERT.

❖ ❖ Il me semble qu'il faut écrire *cirion*. Cf. un article que j'ai publié dans *Wallonia* (t. XVI, 1908, première moitié de la page 93) : le cierge pascal, chez nous *tchandèle bèntye*, dont les clous sont excellents contre les mauvais esprits. *Cirion* désignait peut-être ce cierge pascal dans le pays de Namur, ou la cire de ce cierge.

ARILLE CARLIER.

❖ ❖ [Les notes ci-dessus nous étaient parvenues quand nous avons reçu le *Bulletin du Dictionnaire général de la Langue wallonne*, où notre collaborateur M. JULES FELLER publie, p. 61-62, la note que nous reproduisons intégralement ci-après — N. D. L. R.].

« Dans le dernier n° de *Wallonia*, p. 131, M. Alph. Maréchal demande ce que signifie *clau de Sirion* qu'il a trouvé dans un couplet du chansonnier namurois Lagrange. Sans connaître l'expression par d'autres voies, je pense qu'il faut écrire *cirion* et non *sirion*, ou encore *Sirion* comme nom propre ; que les clous de *cirion* sont les larmes tombant ou plutôt coulant de cierges allumés à l'église.

» Il faut savoir, quant au fond, que les larmes des cierges bénits, du cierge pascal notamment, étaient réputées pour la guérison de divers maux et maléfices. En ce qui concerne le mot, *cirion* paraît bien être de la même racine que le français cire et cierge. Cire vient de *cera*, cierge de *cerea* (de cire, adjectif) : notre *cirion* diffère par le suffixe. On y distingue d'abord un suffixe *-onem* bien connu ; mais d'où vient l'*i* qui précède *-on* ? Comme un primitif **cereonem*

aurait donné *ctrdyon*, il faut admettre que cet *i* provient d'un suffixe diminutif qui est en latin *-ili-*, en français *-ill-*, lequel en wallon se réduit à *y* (écrit *i* après consonne).

» Exemples : français : tourbillon, corbillon, moinillon, cendrillon, grésillon, Ancillon ; wallon : *toùbion*, *vôtion*, *dwémion*, *niguion*, *òbion* ou *àbion*, *cramion*, *hoùbion*, *bròdion*, *roudion*, *wandion*, *hùfion*, *troufion*, *ohion*, *nokion*, *ploumion*, *hayon*, *poyon*, *grusion*, *pétion*, *awyon*, *sàvion*, *bawyon*, *èpowyon*.

Ces mots en *-ion* désignent un objet qui est le diminutif d'un autre, soit parce qu'il est plus jeune (*poyon*), soit parce qu'il est plus petit (*ohion*, *èpowyon*, *nokion*), soit parce qu'il est un fragment de la chose totale (*hayon*, *ploumion*, *troufion*). Quelquefois il est possible d'attribuer deux sens au même mot : *ploumion* est une petite plume ou un fragment de plume ; *Ancion* est un petit *Ansé* ou un jeune *Ansé* (Anselme) ; mais d'ordinaire, en ce cas, les deux sens coïncident presque et se confondent.

» J'estime donc que *cirion* doit être expliqué comme *troufion* (petit fragment de *troufe*, tourbe) : *cirion* est une « petite cire » dans le sens de fragment de cire. »

Chanson contre Guillaume I^{er} de Hollande. (Ci-dessus, p. 95). —

Je pense qu'il n'y a pas eu de chanson développée, mais une adaptation de paroles à un air connu. Les seules paroles que j'aie recueillies sont les suivantes, avec l'accent d'un Marchois qui me les chantait sur l'air de « Bon voyage Monsieur du Mollet » et n'avait jamais entendu compléter autrement cette apostrophe satirique :

*Rôle ti bosse, Guillaume li prèmi,
Va fé carnatche
Aveu tos tes froumatches !
Rôle ti bosse, Guillaume li prèmi,
Va fé carnatche
Aveu l'fèye do Dôdi !*

Vers l'époque de la Révolution, en 1830, *Dôdi* était le sobriquet d'un habitant de Marche, nommé Cœurderoy ; sa fille, de mœurs légères, tenait un café.

On se demande pourquoi on ne chantait pas : « èmon l'fèye do Dôdi » ; probablement le premier *aveu* entraînait le second. Au surplus, il n'y a là rien d'illogique.

D^r G. JORISSENNE.

La danse des olivettes. (XVI ; XVII ; ci-dessus p. 133). — Pour compléter l'intéressante cueillette de *Wallonia*, voici un entrefilet que publiait, le 11 mars 1905, le journal *La Semaine*, de Malmédy :

« La danse des olivettes était encore vers 1832 le clou du carnaval malmédien. Elle était exécutée par 20 à 30 jeunes gens costumés à la tyrolienne : souliers bas, chausses noires, blouse, et plume au chapeau.

La couleur du costume de chacun des danseurs correspondait à celle d'un des multiples rubans qui flottaient au haut d'un mât que portait un pierrot. Chaque exécutant saisissait le bout de son ruban et, quand la danse était bien exécutée, tous les rubans s'enlaçaient pendant la première partie, de manière à former un pavillon, et se détortillaient pendant la seconde au son des instruments. L'air joué avait une ritournelle (do ré mi, ré mi fa mi ré, do ré mi mi ré do ré ré, do ré mi, ré mi fa mi ré, sol sol sol fa mi ré do) que les gamins accompagnaient du texte suivant : Rou la la, les jolies passées, Des Français dans la Lorraine ; Rou la la, les jolies passées, Les olivettes après souper. Si un danseur faisait un faux pas et embrouillait l'enlacement des rubans, le pierrot se sauvait avec le mât et la danse était interrompue. »

NIC. PIETKIN.

Dames wallonnes au harem. (XVII, 334). — M. Henri VAN AVERMAET a publié dans *l'Avenir du Tournaisis*, n° du 20 décembre 1901, la curieuse histoire d'une jeune fille de Strépy-Braquegnies, qui devint sultane en Turquie. Nous reproduisons cet article, où certains détails sont laissés dans l'ombre. Peut-être les convenances permettent-elles actuellement quelque précision supplémentaire.

Nous rappelons que l'article date de 1901. — FURET.

« Il y a quelques années déjà, à l'occasion d'un voyage qu'il fit à Constantinople lors de l'organisation des trains directs de l'Orient-Express entre Paris et la capitale turque, M. Xavier Olin, ancien ministre des travaux publics, donna une conférence sur la Turquie au Cercle d'enseignement populaire, à Péruwelz.

« L'orateur, au cours de sa conférence, obtint un très grand succès en racontant une anecdote assez curieuse: il y a un certain nombre d'années, une jeune fille de Quaregnon, Flore C..., qui travaillait dans un charbonnage de la localité, avait dû, à la suite d'une maladie, abandonner le dur labeur de la mine ; elle se fit apprentie modiste, puis partit pour Paris afin de se perfectionner dans son état. La patronne de Flore C... avait la clientèle des dames du harem du sultan — lesquelles ont maints fournisseurs attirés à Paris — et Flore C... fut un jour envoyée à Constantinople avec une de ses compagnes pour porter une importante commande et exécuter sur place, le cas échéant, les modifications qui seraient exigées par les capricieuses clientes auxquelles cette commande était destinée.

On ne la revit plus à Paris, ni au village natal et on ne savait guère ce qu'elle était devenue lorsque, un de ses parents étant mort à Boussu en lui laissant un héritage, on crut bon de faire insérer dans un journal de Constantinople un avis priant, selon la formule consacrée en pareil cas, la demoiselle Flore C... de se présenter à l'ambassade belge pour recevoir une communication la concernant.

Quelle ne fut pas la surprise du personnel de l'ambassade quand on vit, le lendemain, arriver un des carrosses du harem du sultan, escorté

d'eunuques, et, du carrosse, descendre une femme voilée selon les règles du Coran et demandant ce qu'on lui voulait. C'était Flore C.

L'ancienne paysanne de Quaregnon figurait depuis plusieurs années déjà parmi les épouses du Commandeur des Croyants. On lui demanda si c'était de force qu'on l'avait retenue dans le harem lorsqu'elle y avait été envoyée par sa patronne de Paris ; elle répondit qu'elle y était restée de son plein gré et qu'elle n'était nullement intentionnée de le quitter.

Elle revint une seconde fois à l'ambassade, toujours soigneusement escortée, afin d'y signer les pièces nécessaires pour la revendication de son héritage.

De tout quoi il résulte que si l'on a vu au bon vieux temps des rois épouser des bergères, on voit, à notre époque fin de siècle, des sultans épouser des charbonnières.

L'histoire racontée par M. Olin, si invraisemblable qu'elle puisse paraître, est rigoureusement exacte au fond et elle ne renferme que des inexactitudes de détail.

Cette histoire vécue, à l'époque où le sympathique et regretté vicomte Helman de Grimberghe était le chef de la légation belge près la Sublime Porte ottomane, a eu un épilogue fort inattendu, aussi intéressant à coup sûr que son début.

Notre compatriote, Flore C..., n'était pas de Quaregnon, mais de Strépy-Braquegnies. Lorsque l'attention du Sultan fut attirée sur elle, elle occupait le modeste emploi de demoiselle de magasin chez un gantier du faubourg de Péra. Quelles que fussent les circonstances dans lesquelles elle était arrivée à Constantinople elle y était à ce moment à demeure et on la connaissait tellement bien de vue dans la colonie belge que le choix de Sa Hautesse n'y excita aucun étonnement. Le vicomte de Grimberghe, grand clerc ès-jolies femmes et fort bien vu à Yildiz-Kiosk, eut même l'occasion, croyons-nous, d'exprimer à ce sujet au Padischab une opinion aussi compétente qu'exempte de tout chauvinisme.

Flore C... entra donc au harem et sous le nom de Fatma-Hanoum, elle ne tarda pas à devenir sultane favorite et l'une des quatre épouses du Commandeur des Croyants.

Quand l'héritage dont a parlé M. Olin vint à s'ouvrir pour elle, elle avait encore un frère au pays. Ce frère n'ignorait pas la haute situation qu'elle s'était conquise et il espérait que le maigre lopin paternel lui serait abandonné tout entier.

Hélas ! ses espérances furent déçues. Fatma Hanoum exigea sa part successorale malgré toutes les difficultés qu'en présentait la liquidation. Nous disons les difficultés, pas ici, mais là-bas. Comment, en effet, pénétrer dans le sérail pour y notifier à la personne de Flore C... les actes à signer par elle ? Il n'y fallait pas songer et d'un autre côté, le sultan, peu partageux de sa nature, n'entendait pas que le partage auquel son épouse belge attachait tant de prix fut le prétexte d'une promenade à la légation.

Enfin, l'intervention de la sultane Valideh arrangea l'affaire. Fatma Hanoum fut autorisée à sortir sous bonne escorte et elle put remplir à la chancellerie belge les démarches nécessaires.

On ne songeait plus à elle quand un incident inattendu vint tout-à-coup rappeler cette aimable Hennuyère au bon souvenir de la légation de son pays.

La petite Belgique n'avait pas pour lors que sa place au Harem. Plus d'un brillant militaire turc, Pacha ou Bey, se surprenait à fredonner la « Brabançonne » en procédant à ses ablutions quotidiennes de bon musulman, et parfois le pianiste du sultan lui-même, Emin Effendi, se rappelant sa bonne ville natale, s'oubliait jusqu'à faire entendre à Sa Hautesse de vieux airs populaires bruxellois.

Or donc, il advint qu'un jour un ancien officier de notre armée, occupant un grade supérieur dans les forces de S. M. l'empereur des Ottomans et très avant dans les bonnes grâces de son puissant maître, s'en vint tomber comme une bombe à la chancellerie de la légation. Notre brave compatriote était en proie à une émotion indescriptible, comme si un affreux malheur lui arrivait, et ce fut d'une voix entrecoupée qu'il raconta, au milieu de l'émotion générale, l'horrible aventure que voici :

Il sortait de l'audience impériale où un ordre spécial l'avait appelé. Le Commandeur des Croyants, après lui avoir exprimé toute sa satisfaction pour ses bons et anciens services, avait daigné lui dire qu'une marque extraordinaire de sa haute bienveillance allait lui être accordée.

« Je sais », lui dit le Padischah, « que tu es resté attaché à ton pays d'origine. J'ai en grande estime ce pays et ses enfants. Je vais t'en donner une preuve éclatante. Fatma Hanoum, ma sultane favorite, est Belge comme toi : Humilie-toi et néanmoins réjouis-toi dans ton cœur. De par ma volonté, Fatma Hanoum sera ta femme. »

Le pauvre officier, plus mort que vif, se prosterna longuement et se confondit en expressions de reconnaissance. Certes, l'honneur qui lui était fait était insigne, mais il n'avait pas sur ce point les idées de ses nouveaux coreligionnaires. Il eût préféré autre chose.

Jamais, et pour cause, il n'avait vu sa future. Lui, soldat superbe, taillé en hercule, se croyait déjà accolé à un faible roseau.

Il venait en toute hâte aux renseignements.

Aussi, sa joie fut-elle extrême quand au milieu de l'hilarité générale, notre chancelier, M. de P..., lui apprit que Flore C... ne le lui cédait en rien ni comme taille, ni comme plastique.

Le reste de l'histoire est du domaine de la vie privée. Les héros de cette histoire absolument authentique étaient encore tous les deux bien portants il y a... une dizaine d'années !

Et voilà comment Flore C... aura porté au loin le renom de Strépy-Bracquegnies ! »



HISTOIRE

GODEFROID KURTH : La cité de Liège au moyen-âge. Bruxelles, De Wit ; Liège, Cormaux et Demarteau, 1910. Trois volumes in-8° de LXXI-323, VIII-345, VII-417 pages.

Le travail de M. KURTH, annoncé depuis trois ans, n'a pas trompé l'attente des amis du passé de notre vieille cité. Il apparaît, dès la première lecture, comme le couronnement lumineux de l'enseignement et des recherches du professeur éminent dont la longue carrière fut en bonne partie liégeoise. Pour la première fois, l'histoire de notre ville est traitée pour elle-même, d'une façon complète et systématique. Jusqu'à présent les anciens chroniqueurs et les historiens modernes n'avaient guère retenu des annales de Liège que les épisodes qui se confondent avec l'histoire des princes-évêques et celle de la principauté toute entière. Aucune étude d'ensemble, aucune monographie même n'avait été consacrée au développement interne de la cité. Aussi peut-on dire que le livre de M. KURTH est un livre complètement neuf et qu'il trace aux chercheurs une voie nouvelle. L'indifférence des érudits liégeois pour le sujet le plus captivant de leurs annales s'explique surtout par la difficulté de la documentation. La ville de Liège a perdu presque toutes ses archives et il faut des recherches très compliquées pour en retrouver les rares débris parmi les fonds les plus divers. C'était déjà une œuvre très méritoire, longue et difficile, de recueillir et grouper les documents officiels épars, comme l'a tenté l'auteur. Mais ce qui séduit d'avantage encore le lecteur examinant le réseau serré des preuves apportées dans cet ouvrage, c'est la connaissance étonnante, l'utilisation ingénieuse, la confrontation constante des chroniques de Liège et de l'étranger, c'est enfin l'heureux et fructueux emploi de la méthode comparative, si fallacieuse quand elle est invoquée par des demi-savants, si féconde en résultats lorsque celui qui la pratique possède les vastes connaissances de l'histoire générale qui distinguent M. KURTH.